

Le mardi 14 août 2007, p. A-17

Source électronique :

<http://www.cyberpresse.ca/article/20070814/CFACTUALITES/70814007/6732/CPOPINIONS>

La dérive d'Espace-musique

Il est temps d'envisager la création d'une radio culturelle et musicale publique du Québec

Daniel Turp



*L'auteur est député de Mercier à l'Assemblée nationale.
On pourra lire la version intégrale de ce texte sur son site. [www.danielturp.org]*

Depuis plus de trois ans, une colère gronde en moi. Une colère partagée, je le sais, par des milliers d'auditeurs et d'auditrices de Radio-Canada qui ont vu la chaîne culturelle se transformer en un Espace-musique.

Ainsi, pour assurer que la chaîne ne soit que musicale, les alchimistes de la radio canadienne ont-ils réussi à supprimer de la grille-horaire toutes les émissions relatives à la « culture ». Fini le théâtre radiophonique ou les émissions littéraires qui donnaient à nos dramaturges et à nos écrivains une tribune pour que l'on entende leurs œuvres et que l'on entende parfois ces œuvres être créées à la radio.



Kent Nagano et l'Orchestre symphonique de Montréal.

Photo archives La Presse

Non seulement le nouvel Espace-musique est-il devenu une chaîne exclusivement musicale, il s'est vu donné comme vocation d'être la chaîne de la « diversité musicale ». Ce virage de la diversité aura eu comme résultat la diminution du nombre d'émissions consacrées à la musique classique et l'élimination totale des émissions consacrées à la musique contemporaine, et corollairement l'augmentation du nombre d'émissions présentant de la chanson et les musiques du monde. En réalité, le

choix de la diversité musicale pour Espace-musique a comme résultat la diminution de l'offre de musique classique à la radio dans son ensemble et donc la réduction de la diversité des expressions musicales à la radio.

Et la place de la musique classique risque de diminuer encore davantage. À la fin de l'été 2007, on devrait annoncer le remplacement de l'émission de musique classique du lundi au vendredi par une émission « éclectique » ou « multigenre » où la musique classique pourrait être « dominante » et cohabiterait, comme elle a commencé à le faire cet été, avec d'autres genres.

En réduisant la part de la musique classique dans sa grille-horaire, Radio-Canada aura également créé des dommages collatéraux pour le milieu de la musique classique au Québec. Ainsi, les enregistrements, captations et productions de concerts par Espace-musique sont de moins en moins nombreuses, comme en fait foi la réduction significative de tels enregistrements, captations et productions de la chaîne musicale durant les nombreux festivals du Québec et la diminution anticipée des enregistrements pour la saison musicale 2007-2008.

Une audience en régression

Amorcée en 1994 et poursuivie après le lock-out de 2002, la transformation de la chaîne culturelle en un Espace-musique aurait été dictée par la volonté d'augmenter l'audience de la radio FM de Radio-Canada. Or, l'analyse des sondages BBM démontre que les « cotes d'écoute » n'ont pas augmenté véritablement dans les deux grands centres que sont Montréal et Québec et que le nombre d'auditeurs d'Espace-musique dans la métropole et la capitale nationale est stable, voire en régression, depuis l'entrée en ondes d'Espace-musique à l'automne 2004.

Les dirigeants de Radio-Canada aiment rappeler que le nombre d'auditeurs et d'auditrices d'Espace-musique a augmenté depuis la création d'Espace. Mais cette augmentation est davantage le résultat de la mise en service de nouvelles antennes, au nombre de 17 au Québec, et la mise en ondes d'Espace-musique dans plusieurs autres villes du Québec où l'ancienne chaîne culturelle n'était pas accessible.

D'ailleurs, lorsqu'il s'agit d'audience, il faudra bien un jour que les dirigeants de Radio-Canada et d'Espace-musique expliquent pourquoi il faudrait moins de musique classique pour augmenter les cotes d'écoute, alors que les cotes d'écoute de la station Radio-Classique à Montréal, qui diffuse exclusivement de la musique classique, a obtenu des cotes très stables entre 2004 et 2007, variant de 4,7 % (246 100 personnes) à l'automne 2004 à 4,6 % (225 500 personnes) au printemps 2007.

Il est temps d'envisager la création d'une radio culturelle et musicale publique du Québec. Le réseau de télévision culturelle qu'est devenu Télé-Québec devrait être complété par un réseau de radio culturelle avec la création d'une nouvelle Radio-Québec. Il faut transformer l'actuelle Société de télédiffusion du Québec en Société de radiodiffusion et de télédiffusion du Québec et confier à celle-ci le mandat de produire et diffuser des émissions musicales et culturelles sur une nouvelle Radio-Québec. Ce mandat comprendrait en outre la responsabilité de faire connaître la musique des compositeurs québécois.

Radio-Québec devrait avoir également comme mission d'enregistrer, de capter et de produire un nombre significatif des concerts donnés par les orchestres et ensembles nationaux et locaux du Québec, présentés par les conservatoires et facultés de musique du Québec et organisés dans le cadre des nombreux festivals de musique se déroulant au Québec. Un mandat analogue serait défini pour donner aux autres arts de la scène, à la littérature, et en particulier à la poésie, une place de choix sur la chaîne culturelle publique du Québec.